

Boothroyds, j'établirais l'école des filles à environ 6 milles sur le terrain aujourd'hui occupé par l'école des garçons. Comme toutes les provisions auraient à venir par chemin de fer il y aurait à faire une route entre les écoles et la station de Keefer.

Je désire qu'il soit compris que je suis fortement opposé à ce que ces écoles aient à jamais le caractère d'institutions de charité. Il serait fatal suivant moi de traiter les sauvages comme des pauvres soutenus par l'Etat, et je ne cesserai jamais de leur prêcher leur obligation de soutenir ces écoles autant qu'il est en leur pouvoir, et je crois que leur contribution vaudra la peine. Je suis en conséquence prêt à convenir qu'une fois toutes les dépenses légitimes payées, tout ce qui restera de la subvention du gouvernement ou de la contribution des sauvages sera appliqué par le conseil à réduire la subvention du gouvernement pour l'année suivante : pourvu que toutes les contributions du public en général seront en pareil cas appliquées à des prix, à des bourses, etc., pour les élèves. Les filles ne pourront pas faire beaucoup pour leur propre entretien, mais nous nous attendons que les garçons rapporteront quelque chose ; et nous aurons à induire les maîtres à tirer parti de l'ouvrage de l'école industrielle.

Je suis, cher monsieur, votre obéissant serviteur,

A. W., New-Westminster.

M. J. W. POWELL, agent des sauvages, Victoria, C.B.

NEW-WESTMINSTER, 16 février 1885.

MON CHER M. HOMER,—Je vous envoie une copie d'une lettre adressée au Dr Powell, en réponse à une lettre de lui dans laquelle il me demande si dans certaines conditions j'entreprendrais la direction d'une école d'industrie pour les garçons sauvages. C'est l'offre d'une chose que je désire depuis cinq ans. Il paraît être probable que nous allons pouvoir accomplir quelque chose enfin, si le gouvernement est assez libéral, mais il doit s'attendre à dépenser de l'argent. Je me suis enquis de pareilles institutions aux Etats-Unis, et je trouve que là où le gouvernement supporte tous les frais, ceux-ci s'élèvent annuellement à \$175 par élève ; et que là où partie des dépenses sont supportées par des sociétés religieuses, le gouvernement donne une subvention annuelle de \$100 par élève. Mes renseignements sont limités aux écoles du territoire de Washington.

Il y a lieu de douter que ces établissements puissent jamais venir à se soutenir eux-mêmes. Les sauvages savent parfaitement que le gouvernement fournit à chaque enfant blanc une éducation gratuite, et il n'est pas probable qu'ils puissent concevoir pourquoi on leur demanderait de payer pour ce qui est simplement donné aux blancs.

Quoi qu'il en soit, étant opposé comme je le suis au principe de l'éducation tout à fait gratuite, je ne manquerai pas de prêcher aux sauvages l'obligation dans laquelle ils sont d'aider, soit par une taxe volontaire, soit par souscriptions, à l'œuvre de l'éducation. Je vous serais bien obligé si vous vouliez prendre des renseignements sur les écoles industrielles de l'est où je pourrais espérer trouver de bons maîtres pour l'enseignement de l'agriculture et des métiers, et m'envoyer l'adresse des directeurs. J'espère que vous emploierez toute votre influence à obtenir pour moi le concours le plus généreux du gouvernement dans l'accomplissement de l'œuvre.

Croyez-moi sincèrement à vous,

A. W., New-Westminster.

M. J. A. R. HOMER, M.P.

OTTAWA, 11 mars 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de recommander qu'il soit porté au budget supplémentaire une somme convenable pour aider aux écoles de sauvages établies dans la Colombie-Britannique par l'évêque de New-Westminster, au sujet desquelles vous trouverez des renseignements dans la réponse faite par l'évêque au Dr Powell, l'agent des sauvages dans la Colombie-Britannique, et à laquelle je prends la liberté de vous renvoyer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très obéissant serviteur,

J. A. R. HOMER.

Au député du ministre des affaires des sauvages, Ottawa.